



COMPTE RENDU

Absents excusés : Monsieur Henri-Michel DELBEKE, Monsieur Yves DISSAUX

Secrétaire de Séance : Monsieur Philippe MAMETZ

1. Compte rendu de la réunion du 25 avril 2013

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du 25 avril 2013.

2. Nomination de l'agent recenseur et du coordonnateur communal pour le recensement 2014

Le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population de Wisques se déroulera du 16 janvier 2014 au 28 février 2014. Pour réaliser ce recensement, un coordonnateur et un agent recenseur communal doivent être choisis par le Conseil Municipal. Le Maire propose comme coordonnateur et agent recenseur communal, Madame Coralie ROUTIER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition du Maire de nommer Madame Coralie ROUTIER comme coordonnateur et agent recenseur communal et autorise le Maire à prendre un arrêté dans ce sens pour chacune des fonctions.

3. Logement Communal

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le départ des locataires du logement communal au 30 avril 2013. Il informe ce dernier que l'agence Blondel a déjà trouvé un nouveau locataire pour lequel la location prendra effet à partir du 15 juin 2013 au loyer défini de 632 €.

Après délibération et à l'unanimité, Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la location du logement à partir du 15 juin 2013 et pour un loyer de 632 €.

Concernant les travaux, le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu différents devis provenant d'entreprises de peinture afin de restaurer la chambre suite aux dégradations subies. Le devis des Ets FLIPO pour un montant de 1599.65€ TTC sera transmis à l'assurance. En outre, l'un des murs de la chambre doit être réparé. Suivant la proposition du Maire, c'est le devis des Ets Demol qui est retenu à l'unanimité par le Conseil Municipal pour un montant TTC de 478.34€, et ce dernier demande au Maire de transmettre le devis à l'assurance.

4. Modification du contrat de location de la salle multifonction

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le contrat de réservation et de location en ajoutant les informations suivantes :

- Matériel mis à disposition : table de desserte en inox pour une valeur de 250€.
- Ajout d'un article sur les Ordures Ménagères avec d'une part les nouvelles consignes de tri en raison du nouveau contrat sur la collecte des OM commençant le 1^{er} juin 2013 et d'autre part la non restitution de la caution en cas de non-respect de ces nouvelles consignes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces modifications concernant le contrat de location de la Salle multifonctions.

5. Travaux cantine

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une fuite du ballon d'eau chaude s'est produite dans l'ex-cantine. Il a donc été nécessaire d'effectuer son remplacement avec l'installation d'un nouveau ballon d'eau chaude de 50 litres. Les Ets Colliez ont effectué le remplacement de ce dernier. Le montant de la facture s'élève à 337,08 € HT. Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve la réparation effectuée ainsi que la facture d'un montant de 337,08 € HT.

6. Questions diverses

*** Subventions**

Le Maire informe le Conseil Municipal des subventions obtenues suivant les informations reçues des différents services:

- Défense incendie site de l'Abbaye Saint Paul de Wisques :
 - * 40% sur le montant des travaux soit environ 8000,00 € HT par le CG62
 - * 4000 € par le Ministère de l'Intérieur – Réserve Parlementaire
- Chaussée rue de la Fontaine :
 - * 6000 € environ par le Ministère de l'Intérieur – Réserve Parlementaire

*** Rue de la Fontaine**

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a sollicité différents bureaux de contrôle pour la réfection de la rue de la Fontaine :

* Société GINGER pour le contrôle de la pose de l'enrobé. Montant du devis : 930,00 € HT

* Société SATER pour le contrôle du réseau pluvial au carrefour rue de l'Ecole. Montant du devis : 495,00 € HT.

Par ailleurs, la SADE a opéré quelques changements de bordures à la charge de la commune. Montant du devis : 884,10 € HT.

*** Nouveau Lotissement**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la société TERR'IMMO sera bien l'aménageur de la zone 1AU (futur lotissement). Il souligne également qu'il a eu plusieurs contacts avec Monsieur Daniel OSSELAND. Ce dernier lui a présenté un projet de réalisation de logements contemporains avec entre autre, un parking visiteur à l'entrée, un porche d'entrée. Ce lotisseur met également en avant une construction plus importante de logements (environ 10) sur des parcelles plus petites et propose un mixage de constructions : 3 parcelles classiques libres de construction et pour le reste, des constructions contemporaines définies. La majorité du Conseil Municipal n'est pas hostile à la proposition (6 POUR et 2 CONTRE). Néanmoins, elle demande, si possible, d'approfondir ce projet en ayant plus d'éléments visuels pour se décider. Le Maire précise qu'il n'est pas demandé aujourd'hui au Conseil Municipal de se positionner définitivement : en cas de changement du nombre de logements, il est nécessaire en effet de prendre une nouvelle délibération (Pour passer de 7 maisons à 10 par exemple). Celui-ci demande alors au Maire de se rapprocher de Monsieur Osseland et de TERR'IMMO pour obtenir différents projets et éventuellement faire un choix lors d'une prochaine réunion du conseil.

*** Modification du PLU**

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique concernant la modification du PLU débutera le Mardi 4 juin 2013 pour se terminer le Jeudi 4 juillet 2013. Un commissaire enquêteur a été désigné par le tribunal administratif de Lille.

Rappel des dates de permanences du commissaire enquêteur à la mairie :

Le 4 juin 2013 de 9 à 12 heures,

Le 18 juin 2013 de 15 à 18 heures,

Le 4 juillet 2013 de 14 à 17 heures.

Le Maire,